Brest MÉTROPOLE

Règlement graphique

Plan des protections

Auap

Aire de mise en ualeur
de l'architecture et du patrimoine de Brest
ualant site patrimonial remarquable

Approuué par le Conseil de la métropole le 28 juin 2019

Périmètre de l'AVAP

Tracé des fortifications (à titre indicatif)

DISPOSITIONS LIEES AU PAYSAGE ET AUX ESPACES URBAINS

Paysage et composition urbaine

Vue remarquable

- Vue panoramique tempre
- Perspectives sur les points emergents
  - 1 Château
  - 2 Sur l'eaue
  - 3 Sur l'ensemble
  - 4 Point de découuerte
  - 4 Hôtel des Douanes
  - 5 Hôtel de ville
  - 6 Place Wilson
  - 7 Eglise Saint-Louis
  - 8 Gare
  - 9 Hôtel de Kerdaniel
- Ecluse-ouuerte

- Pont fort de composition urbaine
- Ensemble architectural ou urbain de qualité
- Alignement urbain majeur du port de commerce
- Mur de clôture ou grille
- Passage avec emmarchement, rampe

Patrimoine arboré

- Surfacique
- Lineaire

- Site stratégique du port de commerce

Espaces urbains et paysagers d'intérêt patrimonial

- Glacis
- Espace portuaire
- Cimetière
- Espace à dominante minérale
- Espace à dominante végétale

DISPOSITIONS LIEES A L'ARCHITECTURE ET A L'ARCHEOLOGIE

- Monument historique
- Vestige déferoit et ouurage d'art

Patrimoine architectural

- Construction remarquable

Construction d'intérêt architectural

- Construction antérieure à 1960
- Immeuble d'inspiration classique simple
- Habitat individuel d'inspiration classique simple
- Immeuble d'inspiration classique à ornementation
- Habitat individuel d'inspiration classique à ornementation
- Construction atypique
- Immeuble empreint de modernité
- Habitat individuel empreint de modernité
- Immeuble de la Reconstruction
- Habitat individuel de la Reconstruction
- Construction non repérée

DISPOSITIONS LIEES AUX SITES MUTABLES

- Site mutable

DÉTAILS TOPOGRAPHIQUE ET CADASTRAL

- Parcelle
- Hydrographie
- Ouurage
- Voie ferrée
- Divers

N

Sources :© Direction Générale des Finances Publiques - cadastre ; mise à jour : 2017

Échelle : 4 000	Date d'édition : 21/05/2019	Cartographie : B. LE VEN